

**FT409 – Colle sèche Spécial Evènementiel – Sol-Tech LS****Descriptif**

Adhésif double-face enlevable, destiné à la fixation temporaire de tous types de revêtements de sol souples sur sols lisses.

Ne dégrade pas le support au moment de son retrait, même après une longue période.

**Domaine d'emploi**

Usage en intérieur uniquement.

Éviter tout contact direct avec l'eau.

Ne pas utiliser dans les bacs à douche (douche à l'italienne) ou en cas de risque d'infiltration.

Supports compatibles : tous supports lisses : béton et dérivés, chapes ciment ou anhydrite, ragréage, bois et dérivés (OSB, aggro...), revêtements PVC, linoléum, carrelage lisse, stratifiés, sols en résine coulée, sols peints.

Revêtements compatibles : revêtements de sol en PVC de tous types, linoléum, caoutchouc, moquettes de tous types, fibres naturelles (coco, sisal, jonc de mer...).

**Matières**

- Toile fine enduite sur ses deux faces de colle acrylique

**Références**

Laize	Longueur	Référence
750 mm	25 m	37 47 200

## Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique*
Stockage	Stocké dans un lieu sec et tempéré (à une température comprise entre +10°C et +35°C et à une hygrométrie comprise entre 50 et 60% HR), le produit peut être conservé dans son emballage d'origine jusqu'à 12 mois.
Épaisseur de l'adhésif	0.2 mm

\*Valeurs représentatives typiques, à ne pas utiliser en tant que spécifications

## Mise en œuvre

### Préparation du chantier et des supports :

- La température ambiante du chantier doit être stabilisée depuis 48h minimum entre +18°C et +30°C.
- L'adhésif et le revêtement doivent être stockés sur le chantier au moins 24h avant la mise en œuvre, de manière qu'ils puissent suffisamment s'acclimater.
- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support : alcool isopropylique dilué type **VHB Cleaner réf. 22 77 900** (cf. § Options) ou acétone.  
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas.  
Ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton ou sur un plâtre de mauvaise qualité.
- Sur support poreux (béton, mortier, ragréage, bois brut...), appliquer préalablement un primaire à base de résines acryliques.

### Pose :

- Dérouler la colle sèche sur le sol dans le sens des lés du futur revêtement, en maintenant une légère tension et en marouflant au fur et à mesure.
- Poser les lés de colle sèche bord à bord ou avec un léger écart (5 mm maximum).  
Ne pas faire se chevaucher les lés.
- En cas de formation de bulles, les percer.
- Positionner le revêtement sur toute la surface de la pièce et l'ajuster avec un léger débord.
- Éviter de faire coïncider les joints du revêtement de sol avec ceux de la colle sèche.

- Rabattre le revêtement de sol sur la moitié de la pièce.
- Retirer le film protecteur de la colle sèche sur la partie ainsi dégagée.
- Remplacer la moitié rabattue du revêtement sur la colle sèche, en prenant soin de ne pas créer de pli ni d'ondulation.
- Maroufler soigneusement du centre vers l'extérieur de la pièce.
- Procéder de la même manière pour l'autre moitié de la pièce.
- Souder les joints des revêtements PVC et assimilés : soudure chimique ou thermique.
- Araser les bords du revêtement aux jonctions sol-mur.

#### Dépose :

- Découper le revêtement à l'aide d'une lame croche en bandes de 50 cm de large.
- Décoller ensuite les bandes en commençant par un angle.
- Nettoyer le sol avec un nettoyant ménager classique adapté au support ainsi dégagé.

#### **Options**

##### VHB Cleaner :

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT n°097



Dinac est une marque déposée de la société Dinac  
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

**AVERTISSEMENT**

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC  
ZI du Marais – CS30929  
38350 La Mure d'Isère  
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03